

apostat, indigne frère de celui dont la sainte vie et les savans écrits consolent actuellement et édifient l'Église, soupçonnant que la grâce agissait sur le cœur du coupable, vint alors le trouver, et fit tous ses efforts pour l'engager à y résister. Il lui fit au nom de la secte l'offre d'une augmentation de 200 écus de salaire, et celle d'une paroisse à son choix dans la Silésie prussienne. Comme Rudolph n'était pas encore fixé sur la manière dont il voulait opérer son retour à l'Église, et qu'il craignait que le tentateur ne mit des entraves à son dessein, il ne lui fit que des réponses vagues, propres à lui donner le change, refusa toutes ses offres d'offices, et se borna à lui dire qu'il se rendait à Neiss sa ville natale. Theiner, qui connaissait la pureté de foi, le zèle ardent et éclairé de M. l'abbé Schneeweiss, professeur au gymnase de cette ville, recommanda au jeune homme de bien se garder des filets que ne manqueraient pas de lui tendre ce maudit Jésuite. Mais c'était justement ces filets où Rudolph voulait s'engager pour recouvrer sa liberté et sa foi, et il alla s'y jeter. M. Schneeweiss recueillit l'enfant prodigue avec cette douceur, cette tendresse et cette charité dont il trouvait le modèle dans le père de la parabole évangélique. Comme le pauvre jeune homme était, sans s'en douter, peut-être, une conquête de Marie, il fut inspiré par elle de se rendre à Piekar, célèbre sanctuaire qui lui est consacré, et où se trouve érigée, pour la conversion des pécheurs, la confrérie de son cœur immaculé. C'est là, au pied de l'autel de cette bonne mère, qu'il espérait trouver le repos de sa conscience, après l'humble et sincère aveu de ses fautes. M. Schneeweiss approuva beaucoup son dessein, et l'envoya à Piekar, muni d'une lettre de recommandation pour M. l'abbé Fitzek, commissaire épiscopal et curé de cette paroisse. M. Fitzek le reçut avec les mêmes sentimens que M. Schneeweiss lui avait témoignés à Neiss. Les larmes amères du pénitent, le sacrifice entier qu'il faisait d'une position temporellement avantaueuse, et de toutes les offres qu'on faisait à ses yeux, ne permettant pas de douter de la sincérité de sa contrition, il fut admis, le 13 novembre dernier, à renouveler sa profession de foi catholique. Mais comme le scandale a été public, il veut que la réparation le soit aussi : il va donc se rendre à Dantzig, bravant les dangers qui l'y attendent, pour faire devant l'assemblée catholique de cette ville amende honorable de son apostasie. Il a écrit à Mgr. l'évêque de Culm pour lui demander pardon ; il lui proteste qu'il se soumet sans réserve à toute peine qu'il lui plaira de lui imposer. Dans d'autres lettres qu'il a publiées, il déplore son égarement, et retrace les malheureuses circonstances qui l'ont occasionné.

Cette conversion éclatante, déjà connue à Dantzig, y excite parmi les rôngiens une fureur, un acharnement dont on ne peut guère se faire idée : ils font paraître une foule d'écrits et de lettres contre leur ancien pasteur, où le fanatisme se dispute avec la calomnie et la méchanceté : la femme d'un conseiller du gouvernement se distingue surtout dans ce genre.

Ce n'est pas sans doute sur de telles âmes que le retour et la pénitence de Rudolph produiront un effet salutaire, mais il en est beaucoup d'autres moins rebelles à la grâce, qui y trouvent un motif à s'y rendre.

PRUSSE.

— Une lutte très vive et qui peut avoir les conséquences les plus importantes vient de s'engager en Westphalie, entre le vénérable évêque de Munster et notre gouvernement, au sujet de l'enseignement primaire. Voici l'état de la question. Lorsque la Prusse prit possession de la partie de la Westphalie qui jusque-lors avait été sous le gouvernement des princes évêques de Munster, toutes les fondations ecclésiastiques furent placées sous l'administration civile. Il en fut de même de celles qui étaient destinées à favoriser l'enseignement, soit primaire, soit moyen, soit même supérieur ; ce dernier était donné par l'Académie de Munster, espèce de lycée divisé en deux facultés, l'une de philosophie et l'autre de théologie. Le gouvernement prussien laissa d'abord aux évêques de Munster une influence assez grande dans le choix des maîtres et des maîtresses d'écoles, ainsi que des professeurs de gymnases et de l'Académie, les nominations devant être faites d'un commun accord par l'évêque et par l'autorité civile. Mais le Gouvernement ne tarda guère à s'arrêter le droit exclusif de faire ces diverses nominations, et l'évêque de Munster, Mgr. de Droste, se contenta de se faire présenter les nominations opérées sans son concours et de les confirmer. Bientôt cependant ce droit lui fut encore contesté, sous prétexte que c'était une formalité inutile à remplir. L'évêque, dans un *Pro-memoria* envoyé à Berlin, protesta contre cette manière d'interpréter un droit qu'il possédait et qu'il exerçait en vertu des traités ; il fit observer que, sans une confirmation de sa part, les candidats nommés par le Gouvernement ne pouvaient prétendre à un traitement qui provenait d'anciennes fondations ecclésiastiques, et qui n'était légalement dû qu'aux élus des deux autorités. Dans sa réponse le Gouvernement déclara la prétention inadmissible, et par conséquent qu'à l'avenir l'évêque ne serait plus admis à intervenir, même indirectement, dans aucune de ces nominations.

Il y a six mois environ que l'évêque envoya un nouveau *Pro-memoria*, qu'il termina en déclarant que : "Puisqu'il suffisait d'exercer un droit avec une excessive modération pour que le Gouvernement en contestât l'existence, il userait dorénavant du sien dans toute sa plénitude."

Les faits suivirent de près cette énergique déclaration. Une place de maître d'école étant devenue vacante dans le village de *Mesum*, l'évêque y nomma un nouveau maître et le fit installer par le curé, en sa qualité de résident de la commission administrative de l'école. Le Gouvernement se

montra très mécontent, mais il finit par confirmer le nouveau maître, tout en enjoignant à l'évêque de ne plus se permettre de pareils actes. L'évêque n'en continua pas moins de marcher dans la voie qu'il venait de se tracer, et nomma deux maîtresses d'école, à *Borghorst* et à *Nordwalde*. Cette fois le Gouvernement intervint par la force : il fit fermer les deux écoles et transporter la maîtresse de Nordwalde, par des gendarmes, dans un autre village, en lui ordonnant de se charger de l'école. Celle-ci ne se laissa pas intimider, et elle refusa de remplir ses fonctions ailleurs que dans le lieu désigné par l'évêque.

Le Gouvernement, irrité de cette résistance, revint sur sa décision précédente. Il annula la nomination du maître d'école à *Mesum*, et fit fermer l'école de ce village par la police. Sur l'ordre de l'évêque, le curé de *Mesum* la rouvrit de nouveau, et lorsqu'on lui représenta que sa résistance pourrait le mener loin : "Pas plus loin que Minden," répondit ce prêtre courageux. Vous savez sans doute que la forteresse de Minden est une de nos prisons d'État. Cependant l'école de *Mesum* a été de nouveau fermée par le Gouvernement.

Voilà où en sont les affaires. Inutile de vous dire que le peuple en masse se déclare pour l'évêque contre le Gouvernement, qui déjà n'est point très populaire en Westphalie.

NOUVELLES POLITIQUES CANADA.

— Voici les conclusions que tire le *Journal des Débats* au sujet d'une guerre entre l'Angleterre et les États-Unis, dans un article que nous trouvons dans le *Canadien* :

Une guerre entre l'Amérique et l'Angleterre serait une calamité pour la civilisation tout entière. Tout le monde aurait à en souffrir, et de proche en proche toutes les nations maritimes pourraient être forcées de prendre part dans le conflit, à la suite des vexations que ne manqueraient pas d'éprouver les neutres au milieu de la lutte acharnée dont serait désolée la surface des mers. Mais pour l'Angleterre et pour l'Amérique ce serait un tel bouleversement d'intérêts, qu'il faut penser que, quelque soit le langage de M. Polk dans son message du 1er décembre, la cause de la paix ne sera pas pour cela perdue sans retour. Si la guerre éclatait, New-York, la Nouvelle-Orléans et Boston, seraient étroitement bloqués, et leurs commerçants seraient ruinés ; mais quel dommage les croiseurs américains ne causeraient-ils pas au commerce britannique qui couvre tous les Océans ! Que deviendrait Manchester les cotons américains lui manqueraient, et aussi comment vivraient les États du Sud-Ouest de l'Union, l'Alabama, le Mississippi, la Louisiane, l'Arkansas, le Tennessee, le Missouri, dont le coton est la principale récolte ! Quel choc pour la constitution même de l'Union ! Il faut donc le croire encore : il y aura en Amérique des orateurs courageux, qui du haut de la tribune qui va s'ouvrir, feront entendre des accents de vérité au peuple américain et lui ouvriront les yeux. Le cabinet anglais, de son côté, comprendra que les immenses intérêts de l'industrie britannique exigent qu'on impose silence encore à la susceptibilité de l'honneur national, et quand même le président Polk serait assez aveugle pour prononcer les imprudentes paroles qu'on annonce, la paix continuerait, il faut l'espérer, de régner sur la Grande-Bretagne et sur les États-Unis les bienfaits dont elle a comblé ces deux grands pays, au grand avantage de tous les autres peuples." *Canadien.*

MEXIQUE

— Quelques journaux des États-Unis que nous avons reçus par le *Sea* publient des avis de la Vera-Cruz du 6 novembre. Ils annoncent que le plénipotentiaire de l'Union envoyé pour renouer les rapports diplomatiques avec le Mexique, et régler les différends qui divisent les deux républiques, avait fait les propositions suivantes :

- 1^o. La limite du Rio del Norte ;
- 2^o. Une indemnité de 5,000,000 de dollars ;
- 3^o. La cession de la Californie aux États-Unis jusqu'au fond du golfe, en prenant pour frontière la rivière Gela, qui se jette dans la Colorado de l'Ouest.

"Le sénat mexicain était saisi de la discussion de ces propositions."

ORIENT.

A moins d'instructions secrètes données à Chekib-Effendi par le divan, en contradiction flagrante avec ses instructions officielles, il devient de plus en plus impossible d'expliquer la conduite de ce personnage en Syrie. Sa mission, si pompeusement annoncée et par laquelle on avait affecté de réclamer la sanction préalable des représentans des grandes puissances chrétiennes, devait être toute de paix et de réparation ; et, cependant, la première apparition de l'ageni de la Porte à Beyrouth sert de signal à une recrudescence de toutes les calamités qui étaient déjà venues fondre sur nos malheureux coreligionnaires ; autour de Chekib, nous voyons partout renaître les cruautés enfantées par le fanatisme, et nous cherchons en vain un acte de justice ou de conciliation ; partout se montre la main qui frappe, nulle part celle qui répare et console. Il semble que cet homme, dont les populations de la montagne avaient salué la venue comme celle d'un libérateur, se soit cru, au contraire, chargé de mettre la dernière main à une œuvre d'extermination. La Porte avait garanti le paiement d'une indemnité de 10,000 bourses due aux Maronites par les Druses, et Chekib, avait emporté de Consta-